



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 15 avril 2024

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan des contrôles réalisés ce week-end

Au cours du week-end du 13 au 14 avril 2024, 105 infractions ont été relevées en zone gendarmerie dont principalement : 19 pour conduite sous produits stupéfiants, 15 pour vitres teintées, 12 pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique, 9 pour défaut d'assurance, 7 pour usage de téléphone au volant et 6 pour défaut de contrôle technique.

27 suspensions de permis de conduire ont été prises par l'autorité préfectorale.

En zone police, 31 automobilistes sur 101 contrôlés ont été verbalisés notamment : 7 pour non port de la ceinture de sécurité, 5 pour usage de téléphone au volant, 4 pour non port du casque, 3 pour plaques non conformes, 2 pour défaut de contrôle technique, 2 pour défaut de permis de conduire et 2 pour défaut d'assurance.

2 véhicules ont été immobilisés.

La sécurité routière en Guadeloupe est l'affaire de tous et de tous les instants.

Rappel de trois règles de base :

- Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas – SO OU PWAN LA GOUT, PA PWAN LA WOUT.
- Levez le pied – LEVE PYE.
- Portez la ceinture ou le casque : ON TET, SA FRAJIL. PWOTEJE-I.